

CONFIRMATION

Samedi 13 juin 2026 à 10h, en l'église Saint-Vigor de Marly-le-Roi

(Date limite d'inscription : lundi 24 novembre 2025)

1. Préparation

Les réunions sont obligatoires, même pour les enfants se préparant par ailleurs, car elles ont aussi pour objet le déroulement de la cérémonie elle-même. La présence de tous les enfants est donc indispensable (pensez à prévenir chefs et cheftaines en cas de sortie).

Il s'agit de : - 6 réunions de préparation les **samedis 6 décembre 2025, 17 et 31 janvier 2026, 14 février, 28 mars et 11 avril, de 9h30 à 10h30**, à la Maison Saint-Vincent-de-Paul (47 avenue de l'abreuvoir, à Marly-le-Roi).

- la **récollecion le vendredi 12 juin de 9h30 à 17h**. Apporter un pique-nique, un chapelet, un missel pour la Messe ainsi que le livret de famille catholique afin que leur Confirmation puisse y être mentionnée.

La recollection sera sans doute organisée simultanément à deux endroits différents en fonction du nombre d'inscrits : à la Maison Saint-Vincent-de-Paul et à la Salle Saint-Louis (située sur le parking en face de l'église Saint-Louis de Port-Marly). Précisions ultérieurement par courriel.

Pour chaque réunion, vos enfants devront apporter un cahier pour y écrire le contenu des instructions (pas de feuilles volantes, ni de feuilles de brouillon).

*Nous vous remercions d'insister auprès d'eux pour qu'ils fassent un **effort de discipline et de silence au cours de ces réunions de préparation** en raison de la présence de nombreux camarades de classe.*

Les confirmands devront avoir lu " Les sept voiles de mon bateau", de M.D. Poinset, Ed. Desclée de B

Autres suggestions de lecture :

1. La grande promesse de Godefroi, G. Lary, coll. Sentinelles, Ed. Téqui
2. Je te fais chevalier, G. Hunermann, Ed. ESR
3. Vies de saints, de missionnaires, etc.

2. Cérémonie

Mgr Marc Boule, vicaire général, confirmera vos enfants lors de la célébration de la **messe votive du Saint-Esprit** (que vous trouverez dans votre missel au jeudi).

Les confirmands devront être présents le samedi 13 juin à 9h45 précises, dans la tenue demandée :

- pour les jeunes filles : robe blanche et ceinture prêtées par la paroisse (**unique séance d'essayage le mercredi 8 avril de 15h45 à 17h** à la Maison Saint-Vincent-de-Paul), chaussures habillées fermées. Retour des robes le **mercredi 17 juin** aux mêmes heures.
- pour les garçons : blazers (**unique séance d'essayage le mercredi 15 avril de 15h45 à 17h** à la Maison Saint-Vincent-de-Paul), chemise blanche et cravate, pantalon citoyen bleu ou gris (pas de toile jean) et chaussures habillées. Retour des blazers le **mercredi 17 juin** aux mêmes heures.

Des places leur seront réservées dans les premiers rangs de l'église avec leur parrain ou marraine, de préférence (selon le Canon 893) celui qui a assumé cette fonction au baptême. Nous rappelons que les parents ne peuvent être parrain ou marraine.

3. Documents

L'inscription de votre enfant se fera uniquement en ligne sur le site de la Chapellenie : icrspfrance.fr/apostolats/port-marly jusqu'au **lundi 24 novembre**, comprenant :

- une participation, facultative en cas de difficultés, de 15 € par enfant afin de couvrir les différents frais.
- le **certificat de baptême doit être de moins de trois mois (*pas de photocopie du livret de famille catholique*)** et doit être demandé par écrit à la paroisse de baptême, en leur joignant une enveloppe affranchie avec votre adresse. Si votre enfant a été baptisé à la Chapellenie, la demande est tolérée par mail à secretariat.pm@icrsp.org.
- l'enveloppe demandée, timbrée et libellée à votre adresse, sera à remettre (en plus de la version papier du certificat de baptême) au chanoine lors de la première réunion.

En cas d'urgence uniquement (absence ou difficultés de dernière minute) contactez Madame Chaptal au 06 12 89 63 31, sinon privilégiez les mails portmarlyceremonies@gmail.com.